

Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Concertation préalable 2026 - Projet d'aménagement du Rec de Veyret -

Réunion de présynthèse – 20 juillet 2026 – CCI de l'Aude



Appui technique



Financements (PAPI 3)



La concertation préalable



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Comment se prémunir du risque inondation :

une concertation ouverte à tous

Une participation **large et ouverte** voulue par le **SMDA**

S'informer, participer et débattre

Objet de la réunion de présynthèse



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

- **Partager** une présynthèse avec l'œil **du SMDA**
- **Compléter** cette présynthèse si éléments manquants

Il est encore temps de contribuer jusqu'au 31 juillet

Déroulé de la réunion



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Rappel des modalités de la concertation préalable

Séquence 1 : déroulement de la concertation et des temps de rencontre

Prébilan du SMDA

Discussion ouverte

Séquence 2 : l'hydraulique et les enjeux

Prébilan du SMDA

Discussion ouverte

Séquence 3 : les thématiques patrimoine, paysage et environnement

Prébilan du SMDA

Discussion ouverte

Le cadre de participation à cette réunion



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

- Présentation des contributions par grandes thématiques
- Respect du temps imparti
- Une prise de parole organisée
 - Le **micro** sera distribué en salle
 - Un temps de parole de **3 minutes** par participant
 - Une **priorité** aux personnes qui ne se sont pas encore exprimées lors des différents temps de concertation

Rappel du calendrier des mois à venir



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

31 juillet 2026 : fin de la concertation préalable

31 août 2026 : bilan de concertation préalable par la CNDP

31 octobre 2026 : réponse du SMDA au bilan de la CNDP

Début 2027 : finalisation du projet et des études thématiques

Courant 2027 : études réglementaires

Rappel : modalités de concertation



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr



Séquence 1. Les modalités de concertation

Retour sur la participation à la concertation préalable au 20 juillet 2026



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

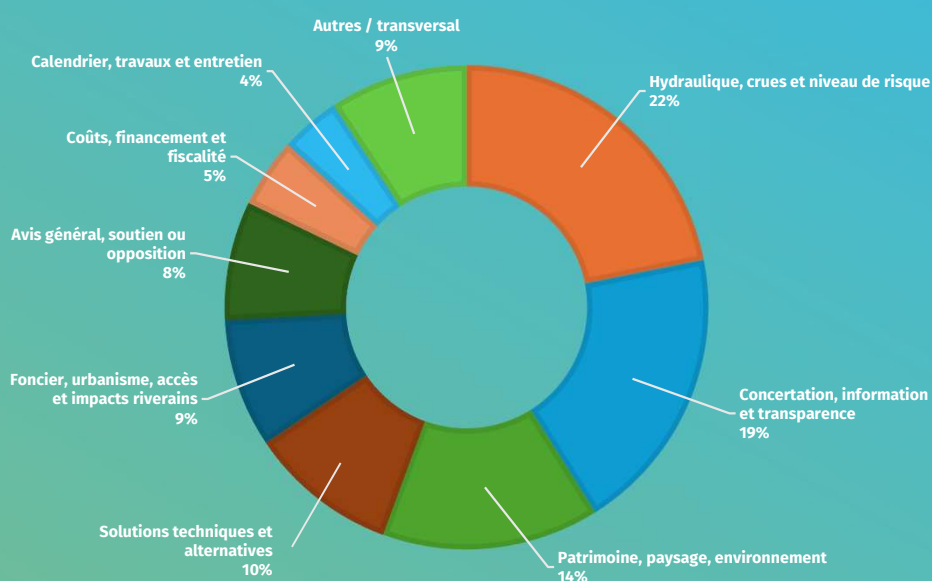
- 53 contributions reçues par le SMDA (au 16/07)
- 109 personnes rencontrées lors des permanences aux Halles de Narbonne
- Des contacts directs / contributions envoyées à la garante CNDP
- 14 participants aux visites de terrain à l'Espace de Liberté les 24 juin et 1^{er} juillet

Répartition des questions et remarques par thématique



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr



Retour sur la participation à la concertation préalable au 20 juillet 2026



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

• 45 participants aux ateliers sur le thème des impacts sur l'environnement et le patrimoine les 16 et 17 juin

- 14 à Narbonne
- 31 à Montredon

21 participants à titre individuel
18 représentants d'associations
6 élus

• 36 participants aux ateliers sur le thème des enjeux et de l'hydraulique les 23 et 24 juin

- 17 à Narbonne
- 19 à Montredon

20 participants à titre individuel
11 représentants d'associations
5 élus

Présynthèse pour le volet « concertation »



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Les modalités et le déroulé de la concertation préalable

- Une **envie de s'exprimer** et de ne pas assister à des présentations « descendantes »
- La demande de ne pas rendre **anonymes** les contributions (à partir du 23 juin)
- Le souhait de disposer dès aujourd'hui des **préconisations** faites par la garante CNDP en matière de concertation
- Une préférence exprimée pour une **réunion en présentiel** le 20 juillet au lieu d'un webinaire
- La demande d'avoir plus de temps de réunion comme les **ateliers**
- Une adaptation des **conditions d'ateliers** en raison des conditions sonores et de la chaleur

Présynthèse pour le volet « concertation »



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

La gouvernance du projet

- Un questionnaire sur la gouvernance et les **décisionnaires** du projet (bureau d'études, etc.)
- Une interrogation sur la présence des **services de l'État** à la concertation
- Un questionnaire sur les **marges de manœuvre** existantes quant au projet envisagé au stade AVP
- L'expression du besoin que la concertation propose des **alternatives** au projet actuel

La mobilisation citoyenne

- Un constat que le grand **public se mobilise peu** vis-à-vis de ce projet
- **Certains publics** sont difficiles à sensibiliser
- L'envie de connaître l'avis des **riverains** concernés par le risque

Présynthèse pour le volet « concertation »



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Les documents à disposition

- Une incompréhension sur le fait que les **supports** utilisés lors de la concertation n'ont pas été présentés **plus tôt** (ex. du diagnostic patrimonial et paysager)
- La demande de mise à disposition de **supports de compréhension complémentaires** (cartographies, bassin versant en relief avec couches d'inondations, etc.)
- Une demande de disposer de **comptes-rendus des ateliers plus détaillés**, retraçant davantage les arguments exposés
- Une demande de **transparence** sur les documents du projet
- Une demande de certains acteurs que **d'autres documents** puissent apparaître sur le site du SMDA

Pré synthèse pour le volet « concertation »



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Les vecteurs d'information

- Une remarque sur le fait que la **presse** n'a pas assez relayé la concertation préalable
- Des remarques sur les documents d'information produits avec demande de **fiabilisation des informations** (incohérences et approximations estimées de la part de certains participants, critique de la photo de page de garde utilisée, etc.)

Contexte général et modalités de concertation



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Des compléments sur ce thème ?



Séquence 2.

Hydraulique et enjeux

Hydraulique et enjeux



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Le risque hydraulique : questions récurrentes

- La crue **Q100** est perçue comme très théorique : données mesurées limitées, débits construits par modélisation
- Demandes de précision sur **les pluies de référence** : 100 mm/h, 300-350 mm/24h, 300 vs 310 mm/24h
- Interrogations sur **les hydrogrammes** : pic de débit ou débit constant ? épisodes longs, multi-pics, sols déjà saturés
- Débat sur l'abattement spatial de la pluie et les **pluies homogènes** sur tout le bassin
- Demande **d'instrumentation** et de valorisation des **observations citoyennes** : photos, vidéos, stations, pluviomètres
- Face au risque, un projet avec des **travaux est nécessaire**, mais quel projet ?

Le risque hydraulique : questions de communication

- **1994** : demande de distinguer inondation naturelle, rupture/défaillance de vanne et facteurs aggravants
- **Janvier 2026** : crue qualifiée de faible à modérée, mais associée à une évacuation préventive contestée
- **Les supports visuels** doivent distinguer débordement du Rec, ruissellement local, passages à gué, vannes et mise en eau de plaines
- Le **changement climatique** renforce les interrogations : intensité des épisodes méditerranéens, durée des pluies, récurrence future

Un chiffrage des enjeux à fiabiliser

- Demandes sur le **calcul des 8 500 personnes** protégées : base INSEE, ratio habitants/logement, secteurs inclus
- Écart perçu entre **200 entreprises communiquées** et 632/636 entreprises dans certaines analyses coûts-bénéfices
- Question sur **les dommages** : 58 M € communiqués contre 49,5 M € évoqués en atelier et dans l'ACB
- Attente d'une **ACB/AMC actualisée**, lisible et cohérente avant de conclure sur l'intérêt économique du projet
- Crainte que la protection serve à accompagner de **futures urbanisations**, même si le PPRI reste de compétence État

Hydraulique et enjeux



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Impacts versus bénéfices attendus

- Les intervenants de Montredon-des-Corbières expriment un sentiment de **déséquilibre** : **impacts locaux forts** pour des **bénéfices** surtout perçus à Narbonne
- **Patrimoine** : montjoies, aqueduc, paysage de la vallée, histoire hydraulique locale
- **Milieus et eau potable** : karst, nappes, captages Ratier / Croix-Blanche, route reconstituée et risque de pollution
- **Usages locaux** : accès centre équestre, vignes, chemins, fonctionnement des parcelles et entretien après crue
- Attente d'une vraie séquence **Éviter-Réduire-Compenser**, et pas seulement d'une compensation tardive

Hydraulique et enjeux



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Des scénarios différents

- Expliquer **les scénarios étudiés** : projet BG/Aussières, Cap de Pla, plusieurs petits ouvrages, recalibrage aval
- **Comparer les effets** hydrauliques avec les mêmes hypothèses : débit de pointe, volumes stockés, durée, zones inondées
- **Chiffrer les variantes** : coûts, contraintes, impacts fonciers, patrimoniaux, environnementaux et délais
- Des participants demandent **des calculs accessibles**, pas seulement une conclusion

Points techniques à expliquer

- **Fonctionnement de la retenue de la Plaine** : remplissage Q100 estimé autour de 12 à 16 h, vidange 2 à 3 jours, fonctionnement par pertuis et action du déversoir
 - Quand la retenue est pleine, l'écêtement diminue : questionnement autour des cas de pluies longues ou successives
- **Cap de Pla** : rôle sur petites crues, potentiel de terrassement limité, contraintes nappe / voie ferrée
- **Couloir endigué et ponts** : effets d'un recalibrage en aval, d'une connexion Robine, des ouvrages aval et de l'A9
- **Solutions fondées sur la nature** : emboisement/infiltration utiles en appoint, mais effet jugé limité sur crues fortes.

Des compléments sur ce thème ?



Séquence 3. Patrimoine, paysage, environnement, foncier et urbanisme

Contributions sur les impacts du projet



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Environnement et biodiversité (1/2)

- Le site de la Plaine = « **La Porte des Corbières** »
Inquiétude sur destruction d'un écosystème et d'un corridor écologique présent dans cette vallée
- Une crainte **d'impacts majeurs et irréversibles**
- L'indication **d'espèces spécifiques** présentes sur les sites du projet (hérons et aigrettes à l'espace de Liberté, grenouilles et chauve-souris sur le site de la Plaine, etc.)
- La présence de la **grotte de la Ratapanade** sur le site de la Plaine – site Natura 2000 et de ZNIEFF
- La sensibilité des zones karstiques sur la Plaine : **risque de pollution des eaux**

Contributions sur les impacts du projet



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Environnement et biodiversité (2/2)

- Question sur le **calendrier** des études d'impact
- L'importance de prendre en compte les apports de **connaissance** des associations locales
- Le **prélèvement de matériaux** qui va impacter l'environnement
- **Les vignes** sont des pare feux. Leur disparition peut rendre plus sensible le secteur aux incendies
- L'impact de la **nouvelle route** sur la circulation des animaux
- L'impact de la Plaine sur les circulations d'air et la **migration des oiseaux**
- Un risque de prolifération des **moustiques**
- Une opportunité de **renaturation** du couloir endigué

Contributions sur les impacts du projet



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Paysage (1/3)

- Majorité de contributions portant sur le site de la Plaine - un **paysage à préserver** (« porte d'entrée des Corbières »)
- Paysages agricoles et naturels **impactés**
- Un **ouvrage** de la Plaine **monumental** qui va défigurer le paysage
- Impact paysager de l'évacuateur de crue en béton
- Question sur la durabilité de l'enherbement de l'ouvrage au regard de la sécheresse

Contributions sur les impacts du projet



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Paysage (2/3)

- Craintes sur des **nuisances paysagères** (Co visibilité avec le remblai, ruines du Castellas rendues invisibles, etc.)
- Inquiétudes sur le dévoiement de la **route départementale**
 - vallée déjà défigurée
 - impact paysager certain : « un mur à flan de colline »
 - risque de dépotoir, risque de pollution de l'eau
 - accès rendus plus difficiles aux parcelles viticoles
 - Les automobilistes n'auront plus de vue sur la vallée
 - Utilisation des deniers publics
- Des **alternatives proposées** sur l'implantation de la nouvelle route (connexion avec le RD 6113 en passant par la colline, une portion de route dévoyée moins longue)
- Le projet peut permettre de mettre en place des **points de vue privilégiés**

Contributions sur les impacts du projet



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Paysage (3/3)

- Sur les autres sites :
 - Le secteur de **Cap de Pla déjà très dégradé**
 - Question de l'impact paysager sur le **secteur de Bagatelle** qui est une vallée plutôt protégée
 - Pour le **couloir endigué**, le projet peut représenter **une opportunité** de mettre en valeur ce site qui est une porte d'entrée de Narbonne
- Sur les représentations paysagères disponibles
 - Les représentations disponibles **jugées peu réalistes** (vue de haut mais pas du sol)
 - Un besoin de **mieux se représenter l'ouvrage**

Contributions sur les impacts du projet



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Patrimoine bâti (1/2)

- Majorité de contributions portant sur la **préservation de l'aqueduc de Fontfroide et des montjoies**
- Un patrimoine **unique et singulier**, de mémoire, d'identité, classé au titre des MH et retenu au Loto du patrimoine, mais menacé
- Questionnement sur **le comportement des montjoies** en cas de crue avec et sans ouvrage de la Plaine
- Inquiétude sur la **destruction d'un patrimoine** de ce type au nom de l'intérêt public
- Précision de l'existence d'un périmètre de protection modifié pour intégrer la partie du Moulin

Contributions sur les impacts du projet



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Patrimoine bâti (2/2)

- Nécessité de **mieux connaître** ce patrimoine
- Questions sur **sa vocation, son origine**
- Le projet pourrait être l'occasion de **mieux mettre en valeur** les connaissances sur les montjoies
- **Études d'impact à pousser** sur cette thématique pour démontrer qu'on est sur un projet de moindre impact
- Question de **continuité de l'accès** à l'abbaye de Fontfroide pendant les travaux

Contributions sur les impacts du projet



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Foncier et urbanisme

- Questionnement sur **l'ouverture à l'urbanisation** de certaines zones dans Narbonne si le projet se fait
- Questionnement sur la **modification du PPRI** si le projet se fait
- Questionnement sur le fait de pouvoir **construire en zone inondable** (crématorium, espace de Liberté, etc.)
- La prise en compte du **projet de LGV**, qui a fait l'objet d'une concertation de 3 mois
- Question sur la prévision de **négociations foncières**
- Des **zones restent encore inondables** malgré la mise en place du projet

Contributions sur les impacts du projet



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Impacts socioéconomiques

- Crainte de voir la **viticulture disparaître**
- Risque **d'enfrichement des montjoies**, lié à la disparition de la vigne
- Question du montant de **rachat des terres** aux agriculteurs
- Un **centre équestre** impacté lors des crues
- Refus que la Plaine devienne un site touristique à forte affluence
- Question de **l'entretien** des sites et des ouvrages

Des compléments sur ce thème ?



Prochaines étapes

Les grandes étapes à venir



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

31 juillet 2026 : fin de la concertation préalable

31 août 2026 : bilan de concertation préalable par la CNDP

31 octobre 2026 : réponse du SMDA au bilan de la CNDP

Début 2027 : finalisation du projet et des études thématiques

Courant 2027 : études réglementaires



Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Merci de votre participation

Appui technique



Financements (PAPI 3)



20/07/2026

Contact

SMDA - Syndicat mixte du delta de l'Aude

51 chemin de Saint-Crescent
11100 Narbonne

04 68 65 14 40

contact@smda1134.fr

smda1134.fr

La garante de la CNDP:

rachel.vindry@garant-cndp.fr